FICHE D'OCCUPATION DE GROUPE

Notre local étant un local d'association, tout occupant doit être à jour d'une cotisation de membre. Tout membre actif à jour de sa cotisation annuelle peut inviter des personnes de son choix en leur faisant participer d'une adhésion de 10 € au titre d'un premier séjour (Dans tous les cas , la gratuité des adhésions est acquise pour les moins de 16 ans). Ces adhésions à l'association, quelle que soit leur nature, sont valables pour une année civile de date à date.

CADRE 1 : Etablir la liste des personnes présentes dans nos locaux pour le séjour. Les membres actifs indiquent par une croix s'ils sont à jour de leur cotisation ou en profitent pour se mettre à jour. Pour toute personne invitée pour la première fois : remplir la colonne des adhésions de premier séjour. Le montant des adhésions sera à remettre avec le règlement du séjour. Renseigner un numéro de téléphone portable ou un mail permet à l'association de garder le contact avec les nouveaux venus et diffuser l'information propre à l'association...

NOM Prenom	Tel. portable	@mail	Adhésions de membre actif (25 €)	Adhésions 1 er séjour (10 €) ...
Si ce cadre est insuffisant, compléter la liste sur une feuille volante à remetre avec cette fiche...				
		1 - Total des adhésions ...		

Dates : Première nuit ...	*... dernière nuit*	*Nombre de nuitées ...*	[redacted]	75 € (ou plus)...
		2 - Total des paticipations ...		
		Total des adhésions et participations (Total 1 + 2) ...		

Le règlement est demandé par chèque(s établi(s) à l'ordre des PTU,
le tout (fiche et chèque(s)), à envoyer ou déposer chez la Trésorière de l'Association. -->
(ou à tout autre membre du Bureau de l'association qui fera suivre...)

Laurence HUTINET
886 Chemin de Redonde
82150 ROQUECOR

Règlement intérieur complet, statuts, informations et contacts sur notre site : ptulapucelle.e-monsite.com